

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2008



Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. Eric LOMBARD, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS				
Total des salaires et assimilés	Vous			
	34 442			
Déduction 10 % ou frais réels	-3 444			
Salaires, pensions, rentes nets	30 998			30 998
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets				-1 953
REVENU BRUT GLOBAL				29 045
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL		Déclaré	Retenu	
Pensions alimentaires versées à enfants majeurs		5 100	6 376	
TOTAL DES CHARGES DEDUITES				-6 376
... REVENU IMPOSABLE ...				22 669
*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***				1 860
Impôt sur le revenu net avant corrections				1 860
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS				1 860
Crédit emploi d'un salarié à domicile				
Montant déclaré	1 924	Retenu	1 924	
Montant du crédit d'impôt calculé				- 962
PRIME POUR L'EMPLOI		Vous		
Revenus déclarés - activité salariée		34 442		
Activité salariée, temps plein		OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.				
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de				= 898
Votre taux d'imposition est de :				3,96 %
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence :				22 669
SITUATION 2008 PARTIELLE (mariage, pacs, divorce, rupture du pacs, décès, ...)				
REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES				
Déficits fonciers non déduits des autres revenus à reporter sur votre déclaration de revenus fonciers 2009 à souscrire en 2010				2 873
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des				
LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE				

D

SITUATION DU FOYER

CAS PARTICULIER

ANNÉE DE NAISSANCE

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES

DONT ENFANTS HANDICAPES

RESIDENCE EXCLUSIVE

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES

DONT ENFANTS HANDICAPES

RESIDENCE ALTERNÉE

ENFANT MAJEURS CÉLIBATAIRES

ENFANT MARIÉS

PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES

1,00

NOMBRE DEPARTS



Document strictement personnel, concernant l'imposition
de M. Eric LOMBARD, ne pouvant se substituer
à l'avis adressé par votre perception

SUITE DE VOTRE AVIS

PAGE 2/2

**cotisations d'épargne retraite versées en 2009, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2010 est de :**

Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2008

**Vous
3 328**

PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2009

3 328